

BULLETIN 54

Le bulletin d'information de
votre Commune



Téléphone 03 23 70 40 63 - www.montreuilauxlions.fr - panneau pocket

L'accueil de votre mairie est ouvert : du lundi au jeudi de 9h à 12h - Vendredi de 13h30 à 16h30 - Samedi de 9h à 12h

Sommaire

Le Mot du Maire

Page 1

Le mot du Maire

Page 2

Liste électorale et recensement
Des habitants engagés pour un
village propre
Le coin de nos aînés
Notre église célèbre ses messes
Les rendez-vous à venir
Etat civil

Page 3

Les rendez-vous associatifs du 2nd
semestre 2023

Page 4

Incivilités
Taille des arbres, droits et
obligations
Cérémonie du 11 novembre
Le saviez vous !



Le bulletin se digitalise :

vous avez la possibilité de le recevoir
par mail en vous inscrivant sur le
site de la mairie en cliquant en haut
à gauche sur l'icône



Seule votre adresse mail est
nécessaire.

La période de Noël et des fêtes de fin d'année approche. Je souhaite qu'elles soient douces pour tous.

Nous sommes intervenus pour une 1ère campagne d'élagage sur une partie des rues du village et chemins. Les intempéries ont montré combien le manque d'entretien, par les propriétaires, des parcelles sur les bords de route et chemins pouvait causer de graves dégâts.

J'en profite pour remercier à nouveau les cantonniers qui sont intervenus, aidés par des élus et des habitants.

Attention : ne pas intervenir sur des arbres tombés sur des fils électriques ! Même si les fils sont torsadés, et donc protégés, la protection peut être endommagée par l'usure naturelle ou lors de la chute.

L'enfouissement de la ligne HTA (Haute Tension), dont les travaux avaient commencé, est suspendu car l'entreprise mandatée par ENEDIS a fermé ses portes. ENEDIS cherche actuellement un nouveau prestataire mais dans le cadre contraint des procédures d'appels d'offre.

Nous étudions de nouvelles solutions dans l'organisation des salles de classes, du fait du retard imposé dans les délais d'obtention des subventions pour le projet du bâtiment scolaire.

La gestion de toutes les salles de la mairie est rendue très compliquée par cette situation qui perdure. Un grand Merci aux associations pour leur compréhension.

Des tissus de mensonges et d'insultes perdurent sur les réseaux sociaux. J'invite vivement leurs propriétaires à respirer l'air frais de notre village et à se détendre. L'actualité quotidienne bousculée n'a pas besoin de tensions inutiles.

Au plaisir de retrouver nos anciens et partager ce moment convivial autour du colis de Noël.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous
Olivier DEVRON

Liste électorale : inscriptions et recensement

A 16 ans, il convient de vous faire recenser auprès de la mairie. Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen.

Si vous avez déménagé, vous devez vous inscrire auprès de votre nouvelle mairie. Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 6ème mercredi avant le 1er tour du scrutin et non le 10ème jour du tour.

Vous pouvez vérifier votre inscription à l'aide de ce téléservice. Si vous n'êtes pas inscrit, vous avez jusqu'au 10e jour avant le 1er tour pour demander à la mairie de vous inscrire...

toutes mes démarches électorales sur
elections.interieur.gouv.fr



 [elections.interieur.gouv.fr](https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches)
<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches>

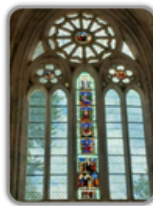
Je m'inscris sur les listes électorales | Les élections en France

Les rendez-vous à venir

9 décembre 2023 -> Messe en notre église

L'église ouvre ses portes le 9 décembre à 18h. Une messe de Noël sera célébrée le 24/12/2023 à 23 heures.

Vous pourrez partager un moment de recueillement au sein d'un édifice historique réhabilité.



9 décembre 2023 -> Marché de Noël 10h-17h - Salle Polyvalente

Organisé par l'Association M.E.R.C.I.S. le marché de Noël millésime 2023 vous permettra de découvrir ou redécouvrir l'artisanat local ou d'ailleurs



16 décembre 2023 -> Le colis des anciens

Le Conseil municipal et la Commission Fêtes-Cérémonie et Sociale vous donne rendez-vous le samedi 16/12/2023 à 14h dans la salle Polyvalente pour la remise de votre colis autour d'une légère collation.



Une invitation vous sera transmise.

6 janvier 2024 -> Voeux du Maire

Votre mairie et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des voeux le 6 janvier 2024 à 18h dans la salle Polyvalente.

Un vin d'honneur sera partagé à l'issue de cette cérémonie.



Des habitants engagés pour un village propre

A l'occasion de l'édition 2023 de l'opération Villages et Coteaux Propres, M.E.R.C.I.S., les Lionceaux et la mairie ont organisé un ramassage des déchets avec les habitants le 7 octobre dernier.

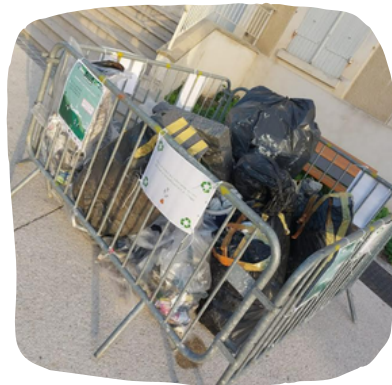
40 volontaires dont une majorité d'enfants ont démarré cette journée devant un café / croissant, le temps pour chacun de faire connaissance avec son équipe.

L'opération a permis de nettoyer les entrées du village, les rues principales et quelques chemins. Une quantité de déchets toujours trop importante fut récoltée et exposée devant l'école et la Mairie durant 3 jours afin de sensibiliser les habitants de la commune.

Les volontaires ont dégusté leur réussite avec un casse-croûte et la sensation d'un engagement accompli.

Nous adressons un grand merci aux associations, aux volontaires, aux personnels de la Mairie et en particulier aux cantonniers qui tout au long de l'année ramassent les dépôts d'une poignée de personnes irrespectueuses.

Le succès de cette opération montre l'engagement des enfants pour l'environnement et l'embellissement de leur village.



**Rendez-vous
pour l'édition
2024**

Etat civil

en date du 18/11/2023



Décès

01/10/2023 - Mme Odette DAAGE

12/11/2023 - Mme Nadine JUGIE

14/11/2023 - Mr Jean-Claude LEPREUX

17/11/2023 - Mme Ghislaine ROUSSY ép. COTTRAY



Les rendez-vous associatifs

2ème Semestre 2023



Les Lionceaux : des activités pour les plus petits !

Cette première période a été riche en activités et découvertes pour les petits lionceaux inscrits : cadre d'automne, portrait pour les grands père, bouteilles sensorielles.

Et pour finir, un goûter d'Halloween sur le thème des monstres pour la semaine du goût. Petits et grands sont venus déguisés et ont fabriqué de jolies chauves souris.

L'association est ouverte aux enfants de moins de 3 ans, non scolarisés, accompagnés d'un adulte responsable, tous les jeudis matin scolaires, de 9h à 11h30, salle polyvalente de Montreuil Aux Lions.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Concert de l'Ecole intercommunale de Musique de la Région de l'Ourcq

Le 14 octobre 2023, une trentaine de musiciens et chanteurs se sont réunis sous la direction d'un chef d'orchestre sur la scène de notre salle polyvalente.

Batterie, clavier, trompette, flûte traversière, cor, tambour ont joué du Jazz, de la musique Pop, de la variété française et Internationale. Le public a pu également apprécié de très belles voix.

Ces professionnels de la musique ont su transmettre leur passion à travers un magnifique concert.

Rendez-vous magique !



Halloween , un 28 octobre en 2023

Une centaine d'enfants, inscrits au loto d'halloween, ont été accueillis par une décoration d'épouvante.



Parés de leurs déguisements les plus monstrueux, ils ont pu profiter d'un après-midi de jeu.

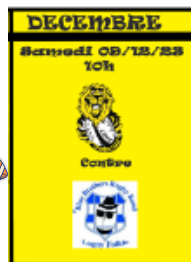


De nombreux lots effrayants ont été gagné par une quinzaine de chanceux, les autres ont pu se réjouir d'un bon goûter et ces petites surprises et continuer ce moment avec une animation de danse.

Plus tard, en soirée, une soixante de parents ont participé au bal d'Halloween.

Du rugby à Montreuil aux Lions calendrier 2023-2024

Nos rugbymen ont participé à la balade pétillante organisée par le groupement de jeunes agriculteurs champenois. La gaité de nos sportifs s'est alliée au programme Promenade et découverte du terroir.



JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Vendredi 19/01/24 21h Contre	Vendredi 05/02/24 21h Contre	Dimanche 11/03/24 10h30 Contre	Vendredi 05/04/24 21h Contre		Samedi 01/06/2024 Départ en Tournoi des Lions
		Dimanche 31/03/24 10h30 Contre	Vendredi 26/04/24 21h Contre		Dimanche 30/06/24 11h30 Assemblée Générale des Lions

Zumba Fit dynamise vos lundis soir !



ML Zumba Fit accueille :

les kids le lundi (maison des associations de 18h à 19h)
les adultes (salle polyvalente de 19h15 à 20h15)

Nos adhérents ont participé à l'événement "octobre rose".

Quelques prestations sont programmées dans la région sur le thème "Noël 2023".



Tri des déchets / Incivilités

Nous vous rappelons qu'il est interdit notamment de brûler des déchets verts, de laver vos voitures, à domicile sous peine d'amendes.

Le village continue de subir des dépôts sauvages d'ordures ménagères et des actes de vandalisme.

Régulièrement, votre commune déplore du vandalisme au city park, sur la chaussée, devant le café Tabac.



Ces dégradations ternissent l'image du village....



..... et engendrent des dépenses qui viennent imputer le budget de la commune.



Taille des arbres : droits et obligations

Un jardin, un terrain, ce sont des responsabilités. qu'il s'agisse de l'entretien des arbres ou de la tonte d'une pelouse. L'élagage est obligatoire. Les obligations varient selon si vous êtes propriétaire ou locataire.



N'hésitez pas à consulter le site : [Service-public.fr https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits) : Plantations (haies, arbres, arbustes...)

Cérémonie du 11 novembre



Une cérémonie placée sous le signe du devoir de mémoire, a réuni villageois & Conseillers Municipaux au cimetière anglais.



Rejoint par la fanfare de l'APEM de Bézu le Guery, la cérémonie s'est poursuivie devant le monument aux morts.

Un pot de l'amitié a clôturé cet évènement.



Le saviez vous! spécial Tri de nos déchets

En tant que producteur de déchets, le ménage doit se conformer aux indications qui lui sont données par la collectivité en charge de la collecte des déchets ménagers de sa commune de résidence.

Chaque année, la CCC de Charly sur Marne, distribue un calendrier comportant entre autre les informations sur la collecte.

Le tri des déchets quotidiens concerne en particulier les emballages, le papier, mais aussi les **biodéchets** (déchets de cuisine, restes de repas et déchets du jardin).

La séparation des biodéchets des ordures résiduelles et leur valorisation est une action importante puisqu'elle permet de réduire les effets de gaz à effet de serre associés à l'élimination des déchets résiduels, et de produire des matières fertilisantes.

Le tri des **déchets occasionnels** s'applique à une grande variété d'objets ou biens de consommation. Une partie de ces déchets sont concernés par le retour sur le lieu d'achat (ex : piles, petits appareils électriques, médicaments périmés), notamment dans le cadre des filières à responsabilité élargie du producteur.

D'autres sont à déposer dans des bornes d'apports volontaires (exemple : les collecteurs situés rue de Dhuisy à Montreuil aux lions) ou en déchèterie.

Chaque année la France évite 23 millions de tonnes de CO2 grâce au recyclage !



Le site www.lesbonneshabitudes.gouv.fr centralise les informations génériques et les outils pratiques sur les 3R (réduire, réutiliser et recycler),

CITEO propose une application "Trier c'est donner" téléchargeable sur téléphone portable